



Trait d'union

LE MOT DU MAIRE

Le conseil municipal a voté le dernier budget du mandat 2014-2020.

Déjà diront certains. Enfin diront d'autres. Ainsi va la vie !

Une chose est sûre, ceux qui vous annonçaient il y a 5 ans une catastrophe financière en sont pour leur prédiction.

On ne s'invente pas astrologue ...

En effet ce budget a une nouvelle fois été voté sans augmentation des impôts et ce, pour la douzième année consécutive.

Nous ne l'avions pas annoncé, nous ne l'avions pas promis mais nous avons réussi à le faire et nous en sommes très fiers, parce que nous avons dans le même temps réussi à réaliser la plupart de nos projets annoncés, avec en particulier le centre socioculturel à hauteur de 1 300 000€ et tout cela sans même avoir recours à l'emprunt.

L'excédent de fonctionnement de l'année 2018 à hauteur de **99 619.30 €** est encore venu renforcer notre capacité financière.

Cet excédent, comme celui des années précédentes, est le fruit du travail de toute une équipe que j'ai la chance d'animer.

Ce travail, nous allons bien évidemment le poursuivre en 2019 avec les investissements qui sont détaillés dans un article spécifique.

Jean Huard

SPECTACLE MUSICAL À L'ESPACE MIX'ÂGES

Espace Mix'Âges à CUTRY
SAMEDI 25 Mai 20h30

Spectacle Musical

La soirée continue avec **DJ Clubber Street** à 22h30

Fearless Cabaret présente

CABARET Brel Piaf

Prévente **15€**
 Sur place **20€**
 Enfant -12ans **5€**

Mon manège à moi est une valse à mille temps

Possibilité de réservations
 Entrée ou Table
 Infos: 06 33 72 62 04

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 26 mai 2019

bureau de vote unique

de 8h à 18h

Mairie de Cutry

2, place Louis Dorion

salle du conseil municipal

une nouvelle carte d'électeur vous sera distribuée avant le jour du scrutin

La commission animation organise une soirée cabaret samedi 25 mai à partir de 20h30 à l' *Espace Mix'Âges*

La première partie sera assurée par Karine et Valéry de *Fearless Cabaret*, qui nous entraîneront dans leur manège avec des chansons de Brel et de Piaf

La soirée se poursuivra, pour ceux qui le désirent, avec le DJ *Clubber Street* qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit

Bar ouvert tout au long de la soirée

Informations et réservations au 06 33 72 62 04

COMPTE ADMINISTRATIF

2018

Le CA est le bilan exact de l'exercice passé.

Comme chaque année nous vous présentons sous forme de graphiques le compte administratif de l'année précédente. Le CA 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 14% qui est reversé à la section investissement.



- CHARGES A CARACTERE GENERAL:** prestations de services, énergies, assurances, fournitures, télécommunications, ...
- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES:** salaires, cotisations aux organismes, caisses de retraite, assurances, ...
- CHARGES DE GESTION COURANTES:** contributions aux organismes de regroupement, subventions aux associations, ...
- DIVERS:** charges financières, charges exceptionnelles, dépenses imprévues, dotations aux amortissements ...
- ATTENUATION DE PRODUITS:** fond de péréquation reversé à l'Etat
- EXCEDENT 2018** **EXCEDENT PREVISIONNEL 2019**

- IMPOTS ET TAXES:** contributions directes taxes sur pylônes électriques, droits de mutations, ...
- DOTATIONS, PARTICIPATIONS:** forfaitaires, solidarité aménagement, atténuation charges de personnel ...
- PRODUITS DE GESTION COURANTE:** location terrains, logements, salle polyvalente, redevance relais tél, ...
- PRODUITS DIVERS:** financiers, exceptionnels
- PRODUITS DE SERVICES:** produits forestiers, droits de chasse, cantine, périscolaire, prestations CAF



Les graphiques ci-dessus représentent quant à eux les dépenses et recettes du budget primitif de fonctionnement 2019. Comme chaque année nous voulons rester prudents et ce budget prévisionnel a été établi en minorant les recettes.

BUDGET PRIMITIF

2019

Le B P n'est que prévisionnel mais sincère.

- Le budget de la section d'investissement a été voté en équilibre au montant de 1 249 026.38 €.** Comme nous l'avions annoncé il y a 1 an, nous avons attendu le bouclage complet du dossier du Terrain Multisports et de ses abords pour engager les travaux.
- 80.000 €** inscrits en 2018 ont donc été reconduits et nous avons d'ores et déjà réussi à obtenir 31.250 € de subventions alors que nous n'avons pas encore le retour de toutes les demandes. Les travaux débuteront dans les semaines qui viennent.
- 10 000 €** ont été inscrits pour l'extension de l'éclairage public aux abords du Centre Socioculturel.
- 87 571 €** sont réservés pour divers travaux de voirie et plus particulièrement dans la rue de Montant Roye et pour la réfection des trottoirs de la rue de Latiremont.
- 24 000 €** sont dédiés à l'étude de l'aménagement et la sécurisation du centre du village, de la rue du Paquis et la rue de Longwy. Il s'agit bien du stade de définition du projet comme nous l'avions annoncé en 2014. Il n'y aura plus qu'à réaliser les travaux de ce réaménagement complet du " centre village " après 2020 !
- 13 500 €** permettront l'achat de petits matériels, l'équipement de sécurité réglementaire du nouveau camion et la remise en état du garde-corps du Gué.
- Bien évidemment nous avons reporté les inscriptions budgétaires antérieures que sont le réaménagement de l'espace du musée en lien avec la DRAC et le Musée Lorrain mais aussi le budget destiné à l'acquisition de terrain qui nous permettra la réalisation des logements seniors pour lesquels les études sont en cours.

L'association Fil Bleu regroupe seize communes de l'agglomération de Longwy.

Cutry y adhère et participe à son co-financement avec l'ensemble des autres communes.

Le Fil Bleu permet aux propriétaires de bénéficier, pour toute action d'amélioration de façade, d'une subvention qui depuis 2015 et selon le règlement adopté :

- est égale à 10€ du m² dans la limite d'une surface de 250 m²
- est plafonnée au montant des dépenses effectives en cas d'auto-réhabilitation
- est conditionnée à l'engagement des travaux après décision de la commission du Fil Bleu à laquelle chaque commune membre participe.

Depuis 1999, **63 façades** ont pu ainsi être réalisées à Cutry, pour un montant total de subvention de **152 889 €**, correspondant à des travaux effectués pour un total de **637 152 €**.

En 2018 sur Cutry , 6 chantiers ont été subventionnés à hauteur totale de 12 235 €.

En 2019 encore, le conseil municipal a décidé de co-financer cette action qui contribue à embellir le cadre de vie sur notre territoire mais aussi à soutenir l'activité des entreprises locales.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au **Fil Bleu (tél : 03 82 26 03 30) avant travaux.**

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Mercredi 24 avril , le CCAS a organisé à l' Espace Mix'Âges un après-midi sur le thème de la prévention routière.

Le but était de sensibiliser les piétons et les conducteurs aux dangers de la route et de rappeler quelques règles de sécurité.

Trois ateliers ludiques étaient proposés :

- la voiture aux 10 erreurs
- les angles morts (avec masque de réalité virtuelle)
- un quizz sur la sécurité des piétons

Nous ne pouvons que déplorer le manque de participation à cet après-midi pourtant fort enrichissant.

CCAS



ANIMATION À L' ESPACE MIX'ÂGES

DEUX CHORALES POUR UN CONCERT

La municipalité a invité deux chorales à se produire le samedi 27 avril dernier pour un concert gratuit à l' Espace Mix'Âges.



Les spectateurs, venus très nombreux, ont apprécié le répertoire de la chorale d'ados **Choeur de Kanailles** et le dynamisme haut en couleur de **Kaléidophone** , groupe vocal bien connu dans le Pays-Haut. *Une belle soirée*



Pour la 6^{ème} année consécutive, la section moto du FEP de Cutry " *les Frâlés* " a participé à l'opération *Une Rose Un Espoir*. Le courage et la détermination des motards et autres bénévoles ont eu raison de la pluie, du froid, du vent et de la grêle...

Dimanche 28 avril à 16h30, la centaine de motards ayant participé à cette opération tout au long du week-end s'est retrouvée à l'*Espace Mix'Âges* pour une pause *café-gaufres*, bien méritée et attendue de tous chaque année.

Le montant récolté pour notre commune s'élève à 5 429.87 €.



1 des 3 groupes de motards lors d'un arrêt dans une commune traversée, rejoint par la relève ...

La section des *Frâlés* adresse ses plus vifs remerciements à toute la population de Cutry pour son accueil et sa participation. Le montant total récolté dans le Pays-Haut sera révélé à Baslieux le 25 mai et le montant national à Toul le 16 juin.

NOUVEAU VÉHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

MATÉRIEL



Après 20 ans de loyaux services de l'ancien véhicule et pour des raisons impérieuses de sécurité, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau camion pour le service technique.

Un temps envisagé en occasion et après avoir consulté différentes concessions, notre choix s'est finalement porté sur un véhicule neuf.



Merci aux fidèles bénévoles pour la préparation des gaufres

NOUS ONT QUITTÉS

M^{me} Romilda CALDERARO
13 rue de Latiremont
décédée le 18 mars 2019
à l'âge de 94 ans

M. Marc LAQUESTE
4 rue de La Chapelle
décédé le 18 mars 2019
à l'âge de 84 ans

M. Jean Pierre FERRARI
18 rue de Longwy
décédé le 3 avril 2019
à l'âge de 86 ans

M. Roger SCHAUT
3 rue de Beuveille
décédé le 26 avril 2019
à l'âge de 86 ans

VENTE DES TICKETS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

ASSISTANTE SOCIALE
SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS
en appelant le secrétariat de mairie
ou en écrivant à fkad1@orange.fr

MAIRIE de CUTRY

2 place Louis Dorion
téléphone 03 82 24 30 36

mairie-de-cutry@wanadoo.fr

www.cutry.fr

 ouverture du secrétariat

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

▼ J H ▶	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
LUNDI												
MARDI												
MERCREDI												
JEUDI												
VENDREDI												